

40^{ème} Édition : Dimanche 26 octobre 2025

Formulaire à retourner avant le 03 octobre 2025 à evenements@pignans.fr

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet: OUI ☐ NON ☐ Date d'arrivée du dossier: / / 2025

Coordonnées de l'exposant :

Nom / Prénom : _____

Raison sociale / Enseigne : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. mobile : _____

E-mail : _____ Site internet : _____

Statut de l'exposant

SIRET N° _____

Auto ou micro-entrepreneur : ☐ Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ☐ Inscrit au Répertoire des Métiers

Artiste adhérent à la Maison des Artistes : N° _____

Créations proposées :

☐ Alimentaire ☐ Accessoires de mode ☐ Arts de la table ☐ Bijouterie / Décoration ☐ Jeux, jouets

☐ Peinture / Caricature ☐ Autre (à préciser) : _____

Liste précise des produits mis à la vente : _____

Droit d'emplacement :

Modes de taxation : La place de 1 mètre linéaire / jour : 1,50€ (pour connaître l'ensemble des tarifs d'occupation du domaine public votés en conseil municipal, rendez-vous à l'adresse <https://www.pignans.fr/occupation-du-domaine-public-tarifs/>)

Nombre de mètres linéaires : _____ X 1.50€ = _____ €

Le paiement de l'emplacement se fera sur place lors du passage du placier

Besoins :

L'exposant devra apporter son propre matériel d'exposition (adaptateur électrique et rallonges si nécessaires).

Type d'étalage : _____

Métrage linéaire souhaité : _____

Besoin en électricité : ☐ Oui ☐ Non

Autre besoin (à préciser) : _____

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies. En cas de fausse déclaration, je m'expose à l'exclusion immédiate de la manifestation (sans dédommagement, ni contrepartie).

Date : ____/____/2025

Signature :
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)



Service évènementiel / Fête de la châtaigne
Mairie de Pignans
7 place de la mairie
83790 - PIGNANS
evenements@pignans.fr | 04 94 13 54 90

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Toute demande incomplète ou hors délais ne sera pas instruite.
Toute absence doit être justifiée auprès du service Évènements de la commune de Pignans.
La place attribuée ne pourra être choisie par l'exposant et ne pourra être modifiée.
L'exposant s'engage à laisser son emplacement propre après son départ.

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Pièce d'identité du demandeur
- Extrait du Registre de Commerce ou des Métiers datant de moins de 3 mois à la date de la manifestation
 - Copie de l'assurance à responsabilité civile et professionnelle, en cours de validité
 - Déclaration de début d'activité d'auto-entrepreneur le cas échéant (à justifier)
 - Carte de commerçant ambulant à jour

Règlement Général sur la Protection des Données : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre candidature. Les données enregistrées sont conservées 6 années. Elles sont réservées à l'usage de la direction concernée et ne pourront être transmises, le cas échéant, qu'aux agents de la direction. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Mairie de Pignans - À l'attention du délégué à la protection des données - 7, place de la mairie - 83790 Pignans ou bien par mail : donnees-perso.rgpd@pignans.fr

